
Norme internationale



3635

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Désignation des tailles de vêtements — Définitions et procédés de mesurage du corps

Size designation of clothes — Definitions and body measurement procedure

Troisième édition — 1981-08-01

ITEH STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 3635:1981](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8dfb6229-98f9-4ad8-9564-b593d53ca0b2/iso-3635-1981)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8dfb6229-98f9-4ad8-9564-b593d53ca0b2/iso-3635-1981>

CDU 687.1/.3 : 572.087 : 003.62

Réf. n° : ISO 3635-1981 (F)

Descripteurs : textile, habillement, vêtement, mesurage, dimension, désignation, définition, position.

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme internationale ISO 3635 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 133, *Systemes et désignation des tailles de vêtements*.

ITeH STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

Cette troisième édition fut soumise directement au Conseil de l'ISO, conformément au paragraphe 5.10.1 de la partie 1 des Directives pour les travaux techniques de l'ISO. Elle annule et remplace la deuxième édition (ISO 3635-1979), qui résultait de l'incorporation, dans la première édition, du projet d'Additif 1. Elle a été approuvée par les comités membres des pays suivants :

Afrique du Sud, Rép. d'	Finlande	Pologne
Allemagne, R. F.	France	Roumanie
Australie	Hongrie	Suède
Brésil	Inde	Suisse
Bulgarie	Iran	Tchécoslovaquie
Canada	Israël	Turquie
Chili	Italie	URSS
Corée, Rép. de	Mexique	USA
Danemark	Nouvelle-Zélande	Yougoslavie
Espagne	Pays-Bas	

Les comités membres des pays suivants l'ont désapprouvée pour des raisons techniques :

Japon
Royaume-Uni

Désignation des tailles de vêtements — Définitions et procédés de mesurage du corps

0 Introduction

La désignation des tailles de vêtements est basée sur certaines mesures, prescrites de telle façon qu'elles déterminent une taille du corps à condition d'être relevées conformément à un procédé normalisé utilisant des termes et des définitions normalisés. Cette taille du corps est indiquée sur l'étiquette, sur la fiche d'accompagnement ou sur les deux, afin de permettre le choix d'un vêtement adapté aux mesures corporelles du futur utilisateur, indépendamment de la mode du jour ou du style du vêtement.

La présente Norme internationale sert de document de référence à consulter concurremment avec les Normes internationales qui se rapportent à la désignation des tailles de vêtements, selon le type de vêtement en cause et la catégorie de personnes considérées.

inversés pour indiquer la position de la mesure d'identification relative au tour de dessous de poitrine.

NOTES

1 Le pictogramme normalisé et le pictogramme modifié sont représentés ci-dessous dans leur forme fondamentale, sans les chiffres utilisés pour l'étiquetage. Pour l'uniformité de la représentation, les mesures de périmètre doivent être indiquées à gauche du pictogramme, celles de longueur à droite.

2 La dimension minimale du pictogramme n'est pas prescrite, le pictogramme devant être assez grand pour permettre une compréhension immédiate et l'emploi de chiffres facilement lisibles.

3 L'emploi sur les pictogrammes de chiffres du type UNIVERS n° U-59, tels que ceux utilisés dans les Normes internationales relatives à la désignation des tailles, est recommandé.

ISO 3635:1981

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8dfb6229-98f9-4ad8-9564-b593d53ca0b2/iso-3635-1981>

1 Objet et domaine d'application

La présente Norme internationale donne la définition des différentes mesures corporelles à prendre en considération pour désigner la taille des vêtements et prescrit un procédé normalisé pour relever ces mesures.

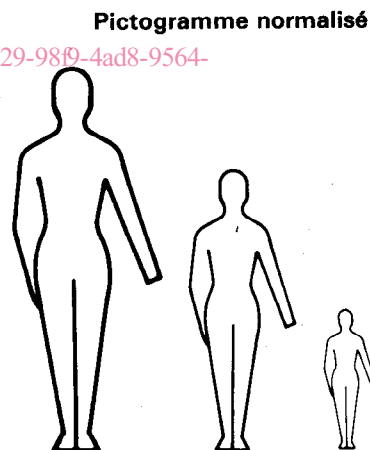
2 Définitions

Dans le cadre de la présente Norme internationale, les définitions suivantes sont applicables.

2.1 mesures d'identification : Mesures corporelles, exprimées en centimètres¹⁾, servant de base à un système de tailles et utilisées pour attribuer un vêtement de dimensions appropriées à l'utilisateur.

2.2 pictogramme normalisé : Silhouette permettant d'indiquer, sur un corps figuré, la position des mesures d'identification propres au vêtement en cause et définissant sa taille.

2.3 pictogramme modifié : Pictogramme normalisé sur lequel la position des seins est indiquée au moyen de deux arcs



Pictogramme modifié



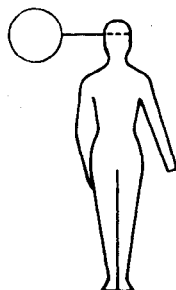
1) Dans le cas des collants, la masse du corps (kg) est utilisée comme l'une des mesures d'identification.

Définition

Pictogramme

Position de mesurage

2.4 tour de tête : Périmètre horizontal maximal de la tête, relevé au-dessus des oreilles.



2.5 tour de cou : Périmètre du cou relevé à l'aide d'un ruban passant à 2 cm au-dessous de la pomme d'Adam et au niveau de la 7^e vertèbre cervicale.

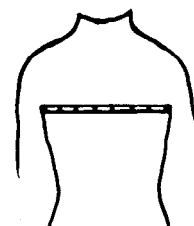
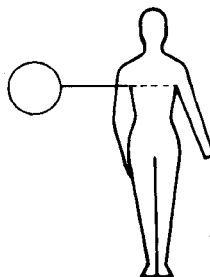


iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

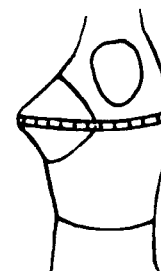
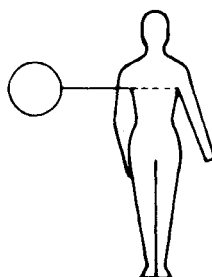
ISO 3635:1981

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8dfb6229-98f9-4ad8-9564-b593d53ca0b2/iso-3635-1981>

2.6 tour de poitrine (hommes) : Périmètre horizontal maximal relevé à l'aide d'un ruban passant sur les omoplates (ceinture scapulaire), sous les aisselles et en travers de la poitrine du sujet se tenant debout et respirant normalement.



2.7 tour de poitrine (femmes) : Périmètre horizontal maximal relevé à l'aide d'un ruban passant sur les omoplates (ceinture scapulaire), sous les aisselles et en travers de la poitrine au niveau des mamelons, le sujet se tenant debout et respirant normalement.

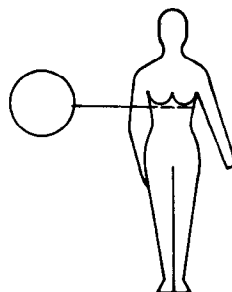


Définition

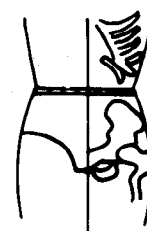
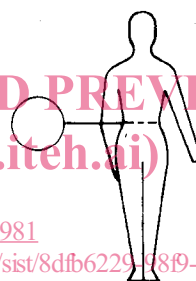
Pictogramme

Position de mesurage

2.8 tour de dessous de poitrine : Périmètre horizontal du corps relevé juste au-dessous des seins.



2.9 tour de ceinture¹⁾, tour de taille : Périmètre relevé au niveau de la taille naturelle, entre le sommet de l'os de la hanche (crête iliaque) et les dernières côtes, le sujet se tenant debout et respirant normalement, l'abdomen non contracté.

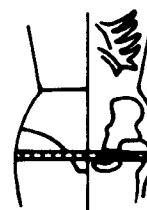
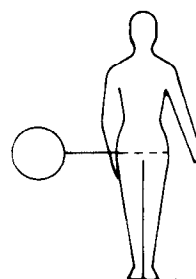


STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 3635:1981

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8dfb6229-9819-4ad8-9564-b593d53ca0b2/iso-3635-1981>

2.10 tour de bassin : Périmètre horizontal relevé au niveau du point le plus saillant des fesses.



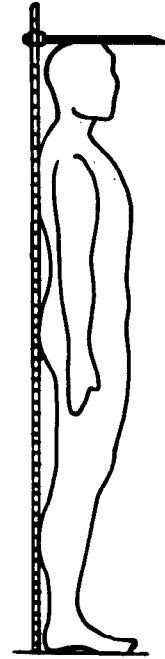
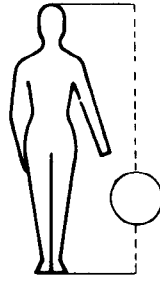
1) Terme non utilisable pour les vêtements féminins.

Définition

Pictogramme

Position de mesure

2.11 stature (sujets autres que bébés et enfants en bas âge) : Distance verticale entre le sommet du crâne et la plante des pieds, mesurée sur le sujet se tenant debout, pieds nus, les pieds étant joints.



2.12 stature (bébés et enfants en bas âge ne pouvant encore se tenir debout) : Longueur du corps mesurée en ligne droite entre le sommet du crâne et la plante des pieds.

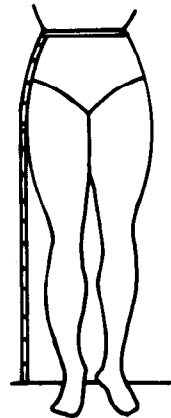
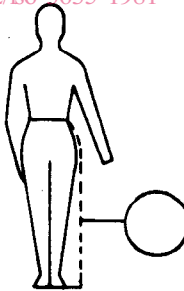


iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

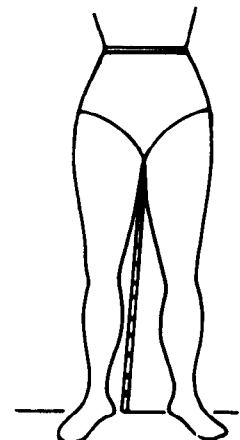
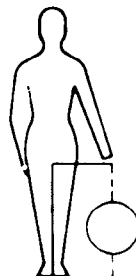
[ISO 3635:1981](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/siv/8df60229-98f9-4ad8-9564-b593d53ca0b2/iso-3635-1981)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/siv/8df60229-98f9-4ad8-9564-b593d53ca0b2/iso-3635-1981>

2.13 longueur extérieure de jambe : Distance entre la ligne de taille et le sol, relevée à l'aide d'un ruban en suivant le contour extérieur de la hanche.



2.14 longueur d'entre-jambes : Distance entre le point périnéal et la plante des pieds, mesurée en ligne droite, le sujet se tenant debout, les pieds légèrement écartés, le poids du corps reposant de façon égale sur les deux jambes.



Définition

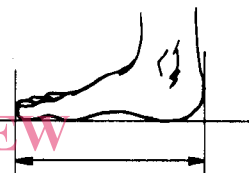
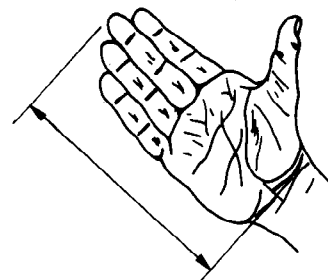
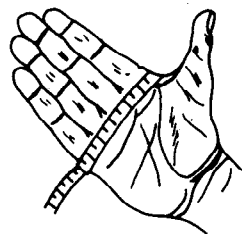
2.15 tour de main : Longueur du périmètre maximal relevé autour de la main droite ouverte, au niveau de la jointure des doigts (métacarpe), pouce exclu, les doigts étant joints et le pouce écarté.

2.16 longueur de main : Distance comprise entre le premier pli à la base de la main droite et l'extrémité du majeur, la main étant dans le prolongement du bras, les doigts joints et le pouce écarté.

2.17 longueur de pied : Distance, sur un plan horizontal, comprise entre deux lignes perpendiculaires dont l'une est en contact avec l'orteil le plus proéminent et l'autre avec la partie la plus proéminente du talon, le sujet étant debout, les pieds nus, le poids du corps également réparti sur les deux pieds.

NOTE — L'attention est attirée sur le fait que, conformément à l'ISO 2816 relative à l'ajustage des bottes et des chaussures, la longueur et la largeur de pied sont mesurées en millimètres, le sujet portant des pantalons appropriés au type de bottes ou de chaussures.

Position de mesurage



ISO STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 3635:1981

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8dfb6229-98f9-4ad8-9564-6593d53ca0b2/iso-3635-1981>

3 Mesurage du corps

3.1 Appareillage

3.1.1 Dispositif de mesurage (anthropomètre, somatomètre), composé essentiellement d'un double mètre, gradué en centimètres, monté verticalement et muni d'un curseur mobile.

3.1.2 Ruban de mesurage, de dimensions stables, de largeur 15 mm environ et gradué avec précision en centimètres.

3.2 Mode opératoire

Prendre, si possible, les mesures sur le corps nu. Si cela est impossible (par exemple, lors du mesurage au point de vente), les mesures doivent être prises sur le corps aussi peu vêtu que possible, en s'assurant que les vêtements portés ne modifient pas sensiblement la forme du corps et n'influencent pas la précision des mesures prises. Le tour de poitrine (femmes) doit être mesuré sur le corps vêtu d'un soutien-gorge exactement

ajusté, en étoffe mince (sans garniture) et non muni de baleines.

Relever au moyen du dispositif de mesurage (3.1.1) la stature de toutes les personnes autres que les bébés et les enfants en bas âge ne pouvant encore se tenir debout.

Relever au moyen du ruban de mesurage (3.1.2) toutes les autres mesures, ainsi que la stature des bébés et des enfants en bas âge ne pouvant encore se tenir debout. Tenir le ruban modérément tendu (en s'assurant qu'il ne comprime pas le corps) et relever toutes les mesures au centimètre près, arrondi par excès.

Relever toutes les mesures d'identification prescrites dans la Norme internationale traitant de la désignation de la taille du vêtement en question.

NOTE — D'autres méthodes de mesurage, par exemple la biostéréométrie ou la photogrammétrie, peuvent être utilisées, pourvu qu'elles donnent une précision de mesurage au moins égale à celle préconisée par la présente Norme internationale.

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 3635:1981

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8dfb6229-98f9-4ad8-9564-b593d53ca0b2/iso-3635-1981>